



Légiférer par ordonnances sur le médecin du travail et les services de santé au travail,

C'EST LA MISE A MORT DU SECRET MEDICAL

**Pourquoi vouloir supprimer la médecine du travail? Elle était si
dangereuse ?**

En fait c'est pour pouvoir accéder aux données de votre santé !

Rappelez vous il y a quelques années la tentative patronale de mettre sur la table la sélection génétique des salariés ! Cela fonctionne bien dans certains pays !

Cette intrusion des employeurs dans la sphère intime et médicale est inacceptable et la CFE-CGC s'y opposera.

La CFE-CGC exige que la sante au travail ne soit pas décidée par ordonnance royale mais soit débattue au niveau du dialogue social et elle exige que soit respectée l'intimité médicale des salariés.

